

**Réponse à la question n° 83  
de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL)  
relative à la mise en place de mesures communales pour faire face à l'inflation**

**Résumé de la question**

En séance du 29 juin 2022, M. J.-T. Vacher posait la question suivante:

"Le prix de l'essence, de nombreux aliments (lait infantile, fruits et légumes, huile d'olive, blé, etc.), de l'électricité et prochainement des primes maladies ne cesse d'augmenter, ayant un impact important sur le budget des ménages, principalement pour ceux faisant partie de la classe dite moyenne et des revenus plus bas.

Lors de la crise covid, nous avons pu voir des files d'attente pour obtenir des biens de première nécessité. Les effets de la guerre en Ukraine, et probablement une tendance inflationniste structurelle, pourraient voir ces phénomènes témoignant d'une précarité augmenter et toucher une tranche de la population plus large. Devant l'urgence de la situation, des synergies ont notamment vu le jour entre Le Centre et le PS lors de la dernière session parlementaire à Berne et nombreuses sont les prises de position de tous les bords politiques afin de trouver des solutions à ce problème, qui touche la population de plein fouet. La force de notre système politique, fondé sur la subsidiarité, est que chaque échelon apporte sa pierre à l'édifice. De ce constat, me viennent les questions suivantes.

- Quelles mesures supplémentaires à ce qui se fait/se discute à l'échelon fédéral et cantonal la Ville de Fribourg envisage-t-elle afin de pallier la baisse du pouvoir d'achat? Des bons pourraient-ils être attribués? Les frais de garde pourraient-ils être revus à la baisse? Des baisses d'impôt ou des gestes en termes de fiscalité pourraient-ils être accordés?
- Par ailleurs, la Ville de Fribourg envisage-t-elle d'indexer certains salaires? Quel pourrait être l'impact sur les finances communales?
- Quel sera l'impact de la hausse du prix de l'énergie sur les finances de la Ville?
- Quels autres risques la Ville de Fribourg identifie-t-elle?"

**Réponse du Conseil communal**

- Quelles mesures supplémentaires à ce qui se fait/se discute à l'échelon fédéral et cantonal la Ville de Fribourg envisage-t-elle afin de pallier la baisse du pouvoir d'achat? Des bons pourraient-ils être attribués? Les frais de garde pourraient-ils être revus à la baisse? Des baisses d'impôt ou des gestes en termes de fiscalité pourraient-ils être accordés?

Actuellement, aucune mesure de soutien à la population n'est prévue. Le Conseil communal n'a, à l'heure où est écrite cette réponse, pas d'information supplémentaire des autorités supérieures à ce sujet.

- Par ailleurs, la Ville de Fribourg envisage-t-elle d'indexer certains salaires? Quel pourrait être l'impact sur les finances communales?

Ces réponses seront données dans le cadre du budget 2023 qui est en pleine élaboration. Des échanges d'information à ce sujet ont été prises avec l'Etat dans le but d'unifier les pratiques.

- Quel sera l'impact de la hausse du prix de l'énergie sur les finances de la Ville?

Cet impact est aussi en cours d'analyse dans le cadre du processus budgétaire, tout en sachant que la météorologie aura probablement une grande influence notamment sur les questions liées au chauffage.

- Quels autres risques la Ville de Fribourg identifie-t-elle?

Outre les risques sociétaux liés à toute crise, qui sont en première priorité, les risques financiers pourraient toucher non seulement le budget de fonctionnement mais aussi celui des investissements. Des retards sur les projets pourraient aussi survenir s'il devait y avoir une aggravation du manque de ressources. Les risques indirects sont quant à eux difficile à identifier pour l'instant, par exemple sur les entreprises et, par ricochet, sur les recettes fiscales.

L'évolution de la crise géopolitique aura évidemment une grande influence sur les réponses données aux questions de l'auteur.